

# BULLETIN D'INFORMATIONS MAIRIE DE GRAMONT

Décembre 2009

## LE MOT DU MAIRE

Le 27 septembre dernier, vous avez été nombreux à vous exprimer pour désigner le 11ème Conseiller municipal de Gramont.

En se portant sur Stéphanie BORDES, le choix des électeurs contribue à la mise en œuvre du principe de parité femmes-hommes au sein du Conseil Municipal.

Le 5 octobre 2009, le nouveau Conseil municipal s'est réuni et m'a élu Maire. Je suis très honoré d' accepter les tâches qui me sont ainsi confiées et j'y consacrerai tout le temps nécessaire pour mener à bien mon mandat.

Pour m'aider dans l'accomplissement de mes nouvelles fonctions, le Conseil municipal a nommé mes trois adjoints, dans l'ordre suivant : Claudine VILLADIEU, Maurice RAMIREZ et Claude TRIFFAULT.

Pour ce qui concerne les responsabilités de chacun des conseillers, vous trouverez, ciaprès, le tableau des commissions et syndicats mis à jour suite à ces élections.

Les fêtes de fin d'année sont proches et je souhaite à chacun d'entre vous qu'elles soient belles et joyeuses et qu'elles vous apportent beaucoup de bonheur, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers .

Je vous donne rendez-vous le dimanche 10 janvier 2010 à 10H30 à la salle des fêtes pour un échange traditionnel et amical des vœux.

Au cours de cette fin de matinée, où l'équipe municipale vous convie à saluer la nouvelle année, autour d'un verre de l'amitié, se déroulera la cérémonie de remise du diplôme de secouriste aux gramontois qui ont suivi la formation, en présence des formateurs.

Dans cette attente, je vous souhaite à toutes et à tous un très joyeux Noël.

Bien sincèrement Denys BORDES LES COMMISSIONS (en grisé, les membres référents)

	Téléphone domicile	BUDGET	BATIMENTS	BATIMENTS URBANISME AGRICULTURE		INFORMATION ET	TOURISME	PREVENTION
MEMBRES		budget,	VILLAGE	(assainissements,	(Dossiers PAC,	COMMUNICATION	(Relais tourisme	DES RISQUES
		demandes	(Travaux, entretien,	constructions,)	Déclarations	(Bulletin informations,	avec	(Plan de
		subventions	embellissements)	,	pertes)	site INTERNET)	Communauté des	sauvegarde,
			,		,	,	Communes)	secourisme)
BORDES	05 63 94 06 99	X	Χ	Χ	X	X		
Denys	06 37 35 65 97	•	Λ	Λ	Λ	Λ		
VILLADIEU	05 63 94 11 36	X	X		X	X		X
Claudine	JS 63 94 11 36 A		Λ		Λ	Λ		^
RAMIREZ	05 63 94 10 47	X	X			X		
Maurice	06 08 10 85 28	Λ	Λ			Λ		
TRIFFAULT	05 63 95 74 08	3/	V	v		1/		v
Claude	05 63 95 39 85 06 22 08 29 23	X	X	X		X		X
BENECH	05 63 29 24 88							
Marie-Pierre	06 74 83 08 29	X	X			X	X	X
BORDES	05 63 94 51 82							
Stéphanie	06 20 84 41 83	X	X			X		X
DELORME	05 63 94 08 83							
Gisèle	06 09 46 01 87	X				X		X
ETIENNE		3.6		1.0	•	3.0		3.0
Patrice	06 75 00 88 99	X		X	X	X		X
FOURCADE	05 63 94 16 02	3/	V	V		1/		V
Claude	06 11 01 45 06	X	X	X		X		X
MOLES	05 63 94 00 20	v		v	v	v	v	v
Aymeric	06 30 03 34 43	X		X	X	X	X	X
SUNE	0F 62 04 06 64	Х	Х			Х		
Jean-Claude	1 05 63 94 06 64		Λ			Λ		
Nombres de membres		11	8	5	4	11	2	8

Les délégués		Les Correspondants		
Communauté de Communes	BORDES Denys et RAMIREZ Maurice	Défense	ETIENNE Patrice	
S.D.E. Tarn et Garonne	DRDES Denys et ETIENNE Patrice Association foncière		ETIENNE Patrice	
S.I.A.HA.	MOLES Aymeric et TRIFFAULT Claude	Ecole de Marsac	DELORME Gisèle et FOURCADE Claude	
S.I.A.E.P. de Lavit	VILLADIEU Claudine et FOURCADE	C.C.A.S.	FOURCADE C., DELORME G., TRIFFAULT C.,	
S.I.A.E.F. de Lavit	Claude	C.C.A.S.	VILLADIEU C.	

# **SECURITE ET PREVENTION**

Durant le mois novembre, ont eu lieu à GRAMONT et à l'initiative du Conseil municipal, trois formations de secourisme. Grâce à la compétence et l'expérience du terrain des formateurs, ces sessions, bien qu'évoquant des circonstances dramatiques, se sont déroulées dans la bonne humeur.

Le programme, identique aux trois séances, comportait un cours sur la prévention et les secours civiques, assorti d'images vidéo et de travaux pratiques.

Les deux premières sessions ont été encadrées par les POMPIERS de LAVIT, la troisième par la CROIX-ROUGE de MONTAUBAN .

Cette formation avait pour objectifs d'apprendre aux participants à protéger les lieux d'un accident, à donner l'alerte et à agir efficacement face à des victimes en détresse.

Des cas concrets ont été exposés et chaque participant a été confronté à des situations allant de l'évanouissement à l'arrêt cardio-respiratoire, avec l'enseignement des gestes indispensables à accomplir dans tous les cas exposés.

Ils ont également pu vérifier l'importance du défibrillateur et la simplicité de son utilisation dans sa version entièrement automatisée. C'est d'ailleurs ce modèle, que la municipalité vient de recevoir. Il sera installé, accessible à tous, très rapidement.

Félicitation aux 32 participants qui ont obtenu le diplôme de « Prévention et Secours Civique 1 (PSC1), reconnu sur le plan national et européen.

Ils deviennent ainsi, les acteurs du Plan Communal de Sauvegarde dont l'élaboration a été décidé par la municipalité.

Venez nombreux à la remise des diplômes qui aura lieu le 10 janvier à 10 H 30 à la salle des fêtes.

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

Les prochaines **élections régionales** auront lieu les **14 et 21 mars 2010** et viseront au renouvellement des 26 conseillers régionaux de métropole et d'outre-mer. Le scrutin régional est ouvert à tous les électeurs des scrutins nationaux, c'est-à-dire à toute personne : *âgée de 18 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'élection, de nationalité française, qui jouit de ses droits civils et politiques, inscrite sur les listes électorales.* 

Les gramontois ont jusqu'au 31 décembre pour que leur demande d'inscription ou de modification soit prise en compte. Les personnes ayant déménagé au cours de l'année sont particulièrement concernées par cette démarche. Les jeunes fêtant leurs 18 ans en cours d'année sont quant à eux inscrits d'office. (vérification possible en mairie pour la confirmation de cette inscription).

Le 29 novembre dernier, le Conseil municipal a rencontré, à sa demande, Madame Pascale THIBAULT du Centre des Monuments Nationaux, administratrice du château de Gramont. Elle a annoncé la réouverture du château à l'occasion de la ronde des crèches, soit à compter du 12 décembre, mais <u>exclusivement sur rendez-vous</u> pris par téléphone au 05 63 94 05 26. Les travaux importants de mise en conformité, entrepris depuis de nombreux mois, ne sont en effet pas entièrement terminés et la visite ne pourra porter sur l'ensemble des bâtiments.

Mairie de Gramont

Bulletin municipal N°6

Par ailleurs, lors de cette rencontre, Madame THIBAULT a rappelé les conditions tarifaires pour l'accès au Château, qui sont pour les gramontoises et gramontois, celles appliquées à l'ensemble des visiteurs. La gratuité accordée « traditionnellement » aux habitants de notre village n'aura plus cours. Toutefois, il est signalé que l'entrée est gratuite pour tous, <u>les premiers dimanches des mois d'octobre à mai.</u>

Pour ce qui concerne les travaux d'aménagement qui seront réalisés à Gramont, le Conseil Municipal a, au cours de sa séance du 5 novembre dernier, et après appel d'offre, désigné la SEMATEG comme maître d'ouvrage délégué.

Le projet de réforme des collectivités locales qui sera prochainement débattu au Parlement, alimente de nombreux débats et fait déjà couler beaucoup d'encre.

Pour s'en rendre compte, il suffit de consulter, pour ceux d'entre vous qui seraient intéressés, les nombreux sites qui y sont consacrés sur Internet.

Le Conseil municipal s'emploie lui aussi à « décrypter » le projet, à suivre l'actualité et à écouter les différentes actions qui se développent ici et là pour tenter d'entrevoir l'avenir qui sera réservée à notre commune, dans ce projet de réforme.

Nul doute qu'il en sera à nouveau question, dans ces colonnes, dans les mois à venir.

## LA VIE A GRAMONT

- ✓ **Merci de bien vouloir noter** que votre mairie n'est ouverte au public <u>que</u> le mardi aprèsmidi de 14H à 18H . A titre exceptionnel, *et uniquement sur rendez-vous*, vous pourriez y être accueilli (e) un autre jour. Nous vous remercions pour votre compréhension.
- ✓ Le repas des Seniors, organisé par les « Amis de Lomagne », se tiendra le 17 décembre à LAVIT.

#### VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DU	Le 12 décembre 2009, l'association des Amis du Château de Gramont s'est réunie
CHATEAU	en Assemblée générale extraordinaire pour débattre de son l'avenir.
	•
BIEN VIVRE A GRAMONT	Sur invitation de l'association, un certain nombre de gramontois se sont réunis pour réfléchir aux activités et festivités qui pourraient être développées dans la commune. Toutes les idées et suggestions seront sans doute encore les bienvenues.  Le 20 décembre à partir de 17H30 après-midi dédié aux « contes pour Noël ». Petites et grands sont invités à se rapprocher des contacts suivants pour s'inscrire.  20 63 94 00 08(Bernard Corbière, président) ou, 05 63 94 03 33 (Chantal Mellac, trésorière) ou par mail bienvivre_gramont@yahoo.fr
	005 (0.04 54.02 (0) / 1
LE FOYER RURAL	☎05 63 94 51 82 (Stéphanie BORDES présidente) ou 06 75 00 88 99 (Patrice Etienne son trésorier ) Les activités 2010 seront communiquées à l'issue de la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra en février prochain.
GYM ET MARCH'- PLURIELLES	Séances le mardi en dehors des vacances scolaires.  ☎ 06 75 38 66 04 (Patricia RUBY)

JOYEUSES FETES A TOUTES ET A TOUS ET N'OUBLIEZ PAS DE VENIR NOMBREUX LE 10 JANVIER à 10H 30

Mairie de Gramont Bulletin municipal N°6